RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: E1FA81DD-9690-8A0F-80B1-FA71E1887EF1

CONFIDENTIEL

ARDIAN France

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 269 447 Euros
Siège social : 20 place Vendôme - 75001 Paris
403 201 882 R.C.S. PARIS

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
Séance du 20 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt juillet à 14h30, les membres du Conseil de Surveillance de la société ARDIAN France (la « **Société** ») se sont réunis au siège social de la Société et par visioconférence, sur convocation de leur Présidente.

Est présente physiquement :

Mme Catherine BARTHE	Présidente du Conseil de Surveillance

Sont présents par visioconférence :

M. Bernard GOURY	Vice-Président du Conseil de Surveillance
M. Patrick THOMAS	Membre du Conseil de Surveillance
Mme Caroline RUELLAN	Membre du Conseil de Surveillance

Assistent également à la séance :

M. Anthony VANDEN-MAAGDENBERG	Secrétaire du Conseil de Surveillance et *General Group Counsel*, invité
Mme Paola MAGRIT	*Lawyer*, invitée

…/…

IV – <u>NOMINATION DE MME MARIE-VICTOIRE ROZE EN TANT QUE NOUVEAU MEMBRE DU DIRECTOIRE</u>

Il est proposé aux membres du Conseil de Surveillance de nommer en qualité de nouveau membre du Directoire, conformément à l'article 18-A des statuts, Mme Marie-Victoire ROZE à effet du 1er octobre 2026 et pour la durée du mandat du Directoire, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Après délibérations, les membres du Conseil de Surveillance décident, à l'unanimité, de nommer Mme Marie-Victoire ROZE en qualité de nouveau membre du Directoire, à effet du 1er octobre 2026 et pour la durée du mandat du Directoire, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Mme Marie-Victoire ROZE a préalablement déclaré accepter ces fonctions.

Docusign Envelope ID: E1FA81DD-9690-8A0F-80B1-FA71E1887EF1

Elle a déclaré, en outre, qu'elle n'est pas titulaire de plus de deux mandats de membre du Directoire, qu'elle n'est frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat, et qu'elle satisfait à la règle de la limite d'âge fixée par l'article 18-A des statuts.

…/…

Extrait de procès-verbal certifié conforme,
Signé électroniquement le 5 octobre 2026

[redacted]

Anthony VANDEN-MAAGDENBERG
Secrétaire du Conseil